

BULLETIN MUNICIPAL

L'Onessois



Edition Juin 2021

Page 2
AGENDA

Page 3
ÉDITO

Page 4 et 5
LE BUDGET

Page 6 à 13
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Page 14
ARTICLE GRIPPE AVIAIRE

Page 15 et 16
CAS D'ÉCOLE

Page 17 et 18
ARTICLES PARLONS-EN
Les boulangers / Le petit marché

Page 19
TABLEAU D'HONNEUR

Page 20
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Page 21
LA PAROLE DE L'OPPOSITION

Onesse 20.26
CARNET

Page 22
L'HUMEUR DE L'ONESOIS
L'Onessois malheureux

Page 23
ÉTAT CIVIL

> *Agenda*

AGENDA DE LA MUNICIPALITÉ

La situation actuelle ne nous permet pas de vous proposer l'agenda de la Municipalité ainsi que celui des Associations. Merci de votre compréhension.



Édito



Un an déjà...

Eh oui, pratiquement une année au service des onessoises et onessois dans un contexte de crise sanitaire toujours présent et aussi contraignant pour tous.

Au risque de me répéter, cette situation ne me permet pas d'exprimer ma volonté de vous présenter les décisions, travaux et projets de l'équipe municipale et leurs conséquences, et surtout d'en débattre.

Une année, cela peut paraître long, mais je peux vous assurer que pour la compréhension du fonctionnement administratif d'une commune, la prise en compte des décisions passées et la mise en place du projet global de l'équipe, c'est court.

Les jours, les semaines et les mois passent vite, souvent trop vite et la crainte de ne pas répondre rapidement à vos attentes est réelle.

Heureusement, je suis bien aidé par une équipe très soudée qui répond parfaitement aux engagements annoncés, mais également par l'ensemble des agents municipaux qui croit en nous.

Cette première année du mandat se termine par le vote des différents budgets, le plus important étant celui de la commune, tant du point de vue fonctionnement qu'investissement.

Vous trouverez dans les pages de ce 2ème numéro de « L'Onessois » toutes les précisions sur les budgets validés en conseil municipal d'avril.

Conformément à notre engagement, les projets prévus en 2021 seront lancés sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux et sans ouverture de ligne d'emprunt supplémentaire, grâce à une situation financière saine.

Si le fonctionnement d'une commune ne se cantonne pas uniquement à ses finances, celles-ci restent malgré tout l'essence même de son développement et je souhaite une réelle évolution de notre village dans les années à venir.

Les rubriques du 1er bulletin sont reprises afin de vous familiariser à ce nouveau format ; les associations onessoises ne sont pas oubliées et feront l'objet d'une présentation détaillée dans un bulletin spécial à venir.

Je vous demande de poursuivre vos efforts encore quelques temps dans cette ambiance particulière qui ne nous ressemble pas mais que nous devons respecter.

De façon prématurée, je vous souhaite de bonnes vacances d'été et surtout prenez soin de vous.

Bien à vous,
Frédéric Pradère

COMMISSION FINANCES

LE BUDGET

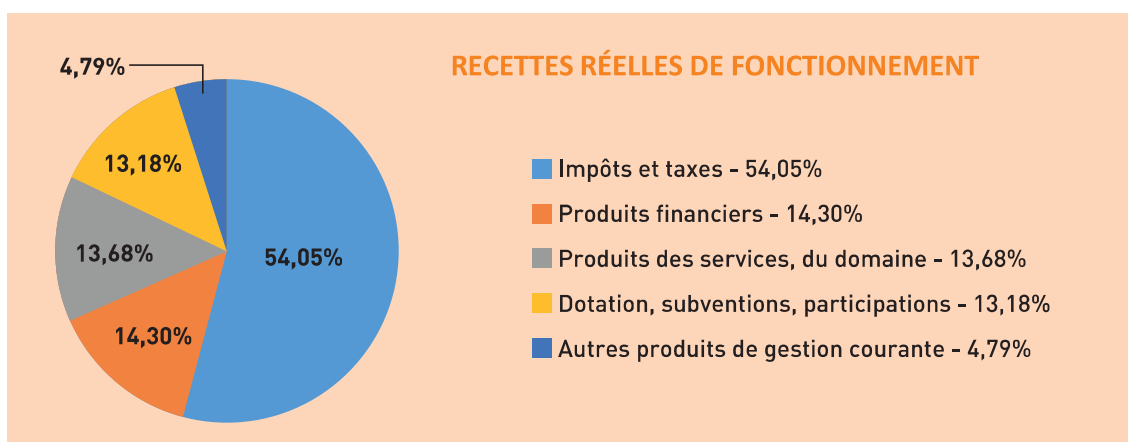
Résultats 2020 : Le bilan du compte administratif du budget principal fait ressortir un résultat en excédent de 1.309.605 € (cumul fonctionnement + investissement). Ces ressources permettent d'enclencher les projets d'investissements en lien avec nos engagements, y compris un budget conséquent affecté à la réouverture de l'auberge.

Taux d'imposition 2021 : La suppression de la taxe d'habitation implique que la commune ne perçoit plus cet impôt. Pour compenser ce produit, à partir de 2021, les communes récupèrent la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties soit 16,97%. Le conseil municipal ayant décidé de garder les taux communaux inchangés, le taux d'imposition de la taxe foncière (bâti) est de $10,33 + 16,97 = 27,30\%$. L'impact est donc neutre pour le contribuable. Le taux de la taxe foncière sur le non bâti reste inchangé soit 29,88%.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

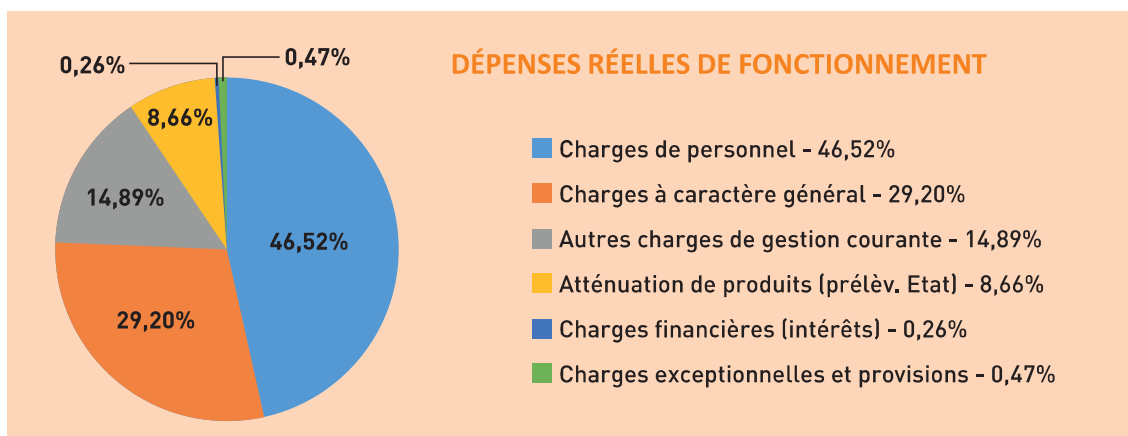
Total recettes : **2.399.300,18 €**

dont	excédent de fonctionnement reporté	1.085.039,18 €
	recettes réelles	1.309.261,00 €
	recettes d'ordre	5.000,00 €



Total dépenses : **2.399.300,18 €**

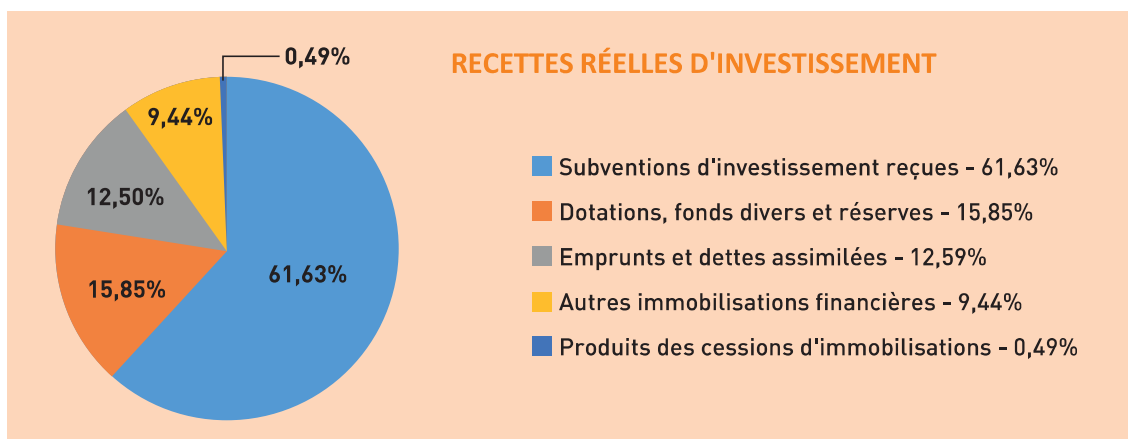
dont	dépenses réelles	923.250 €	[921 277 € en 2020]
	dépenses d'ordre	1.476.050,18 €	en virement à la section d'investissement



BUDGET D'INVESTISSEMENT

Total recettes : **2.513.189,27 €**

dont Excédent d'investissement reporté 341.009,33 €
recettes réelles 246.129,76 €
recettes d'ordre 1.926.050,18 € *dont report de la section de fonctionnement : 1 451 282,78 €*



Total dépenses : **2.513.189,27 €**

dont dépenses réelles 2.058.189,27 €
dépenses d'ordre 455.000 € *(dont 450.000 € legs Daraignez)*

DÉTAIL DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Rénovation de l'éclairage du bourg	27.696 €
Étude d'aménagement du bourg	14.640 €
Aménagement de voirie (sécurité / circulation et piétons)	200.000 €
Rénovation des quais de résine	32.834 €
Remise en état du parcours de santé	6.000 €
Création d'un city stade	65.844 €
Travaux de rénovation (écoles)	19.727 €
Travaux de rénovation et sécurité bâtiments communaux	43.095 €
Travaux de rénovation de logements	15.920 €
Travaux d'aménagement de la maison d'assistantes maternelles	100.000 €
Travaux sur l'auberge (estimation)	150.000 €
Acquisition d'un minibus	39.000 €
Achat de divers matériels pour le service technique	20.715 €
Matériel informatique et logiciel centre de loisirs	11.000 €

Dans cette liste, il manque la rénovation du gymnase. Le dossier est toujours en instruction au tribunal administratif.
Dès règlement du litige, les travaux seront réalisés.

COMMISSION COMMUNICATION

Soyez acteurs de votre village !

Vous prenez des photos d'Onesse-Laharie et/ou des évènements qui s'y déroulent ? Partagez-les avec nous ! Pour être intégrées à notre photothèque, quelques points devront être respectés :

- Vous devez impérativement être l'auteur des clichés que vous envoyez
- Les clichés ne doivent pas avoir fait l'objet d'un montage.
- Vous devez nous indiquer votre identité (prénom et nom).
- Vous devez être certain que les personnes dont on peut reconnaître le visage sur les images vous ont donné leur accord.

La municipalité publiera les photos sélectionnées pour illustrer les futurs bulletins municipaux *(en n'oubliant pas de mentionner les auteurs !)*.



Vous trouverez deux nouvelles rubriques dans ce bulletin :

- **Tableau d'honneur :**
nous souhaitons y mentionner les Onessois qui se sont distingués par leurs actions ou mérites et qui contribuent à la fierté de notre commune
- **Cas d'école :**
nous proposerons régulièrement aux écoles maternelle et élémentaire de participer au bulletin de manière libre afin de créer un nouveau support de communication entre l'école et le village.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME

Une deuxième vie pour l'Auberge Caule

La commune a accepté le legs de Madame Daraigne. Nous avons devant nous un travail de longue haleine pour redonner une activité commerciale à ce lieu si prometteur. Les porteurs du projet devront s'assurer de sa cohérence au cœur d'un territoire rural. Nous souhaitons un lieu ouvert qui joue sur la rencontre entre les gens de passage et les habitants de la commune.

La municipalité a aussi récupéré la licence IV détenue par l'établissement. Pour rappel, cette licence autorise la vente de boissons appartenant aux 4e et 5e groupes dans la classification. Cela concerne notamment les rhums, eaux de vie et alcools distillés.

Un appel à candidats pour la gestion et l'exploitation de la future auberge se fera ultérieurement.

Mise à jour signalétique

Un état des lieux de notre signalétique actuelle est en cours de réalisation. Ces aménagements, initiative de l'ancienne municipalité, doivent permettre un meilleur accueil des visiteurs ainsi qu'une mise en valeur de l'activité commerciale. Par ailleurs, le graphisme de ces supports de communication et d'information est à la fois gage de lisibilité et d'intégration à l'environnement existant. La mise à jour de la signalétique se veut efficace et cohérente, optimisant l'orientation des usagers et participant à la valorisation des atouts de la commune.

Remerciements

La municipalité tenait à remercier Sylvain Gauthier pour sa participation à la décoration de Noël. Ses rennes en bois ont enchanté les Onessois.



INFO TOURISME :

L'activité de location de meublés de tourisme et/ou chambre d'hôte est soumise à déclaration auprès de la mairie.

Celle-ci, **obligatoire, simple et gratuite**, se fait en mairie de la commune où est situé le bien.

Formulaire CERFA n°14004 pour les meublés et CERFA n°13566 pour les chambres d'hôtes.

Plus d'information : Office de tourisme du Pays Morcenais Tél. : 05 58 04 79 50

COMMISSION PETITE ENFANCE

Présentation du Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs a accueilli pour la première semaine des vacances de février une moyenne de 16 enfants.

Sous la houlette de Sophie, Stella, Vincente et Fernanda, ils se sont vus proposer de nombreuses activités : street art avec peinture des vitres de la cantine, confection de marionnettes articulées et de photophores, ateliers cuisine et danses puis préparation du Carnaval qui s'est déroulé dans l'enceinte du Centre, mauvais temps obligeait, mais déguisements et confettis étaient au rendez-vous !

Pour les vacances d'avril, les restrictions sanitaires n'ont permis d'accueillir que les enfants des familles prioritaires, donc effectif réduit.

Cet été, le Centre sera ouvert du 7 au 30 juillet et la dernière semaine d'août.

En juillet, une semaine sera consacrée à la magie avec des bricolages de sorcellerie, des jeux de magicien, de numéros de magie.



Carte scolaire 2021

L'inspection académique a décidé de fermer une classe à l'école maternelle à partir de la rentrée 2021. Les entrées en petite section n'ont pas compensé le départ de 12 élèves vers le CP. L'effectif de 29 enfants inscrits ne nous permet plus de garder cette deuxième classe réouverte depuis la rentrée 2019.

Remerciements

Un grand merci à nos écoliers et à leurs professeurs pour avoir confectionné des ornements créatifs composés de matériaux recyclés pour le sapin du village.



COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Nos animatrices du Centre de Loisirs



Je m'appelle Sphie QUINTANA et j'ai eu l'opportunité de passer mon BAFA en 2015 par le biais de la municipalité ce qui m'a permis de m'intégrer entièrement dans l'animation lors des TAP.

Souhaitant m'investir davantage, tant pour les enfants que pour ma commune avec l'ouverture d'un accueil périscolaire, le mercredi, et d'un centre de loisirs sur les périodes de vacances, je suis devenue depuis Décembre 2020 diplômée du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur(rice)), après 5 ans de formation.

J'aime particulièrement organiser des ateliers de bricolage (avec de la récup'), des jeux extérieurs, et danser avec les enfants.

En tant que directrice, je gère le budget et veille à dynamiser les séjours par des animations, des spectacles proposés par des intervenants extérieurs et très appréciés des enfants.

Tout ceci dans le but de répondre aux objectifs que nous, équipe d'animation, nous nous sommes fixés :

- Encourager l'imagination et la créativité
- Accompagner vers l'autonomie
- Développer le "vivre-ensemble"

Tout cela ne peut être réalisé sans un vrai travail d'équipe, bien évidemment.



Stella CALIFOURG - Animatrice

Titulaire du BAFA, du premier module d'un CAP Petite Enfance et après avoir exercée de nombreuses années comme Assistante Maternelle, je suis depuis octobre 2019, animatrice au Centre de Loisirs de la commune. De nature joyeuse, je prends à cœur de faire régner la joie, la bonne humeur auprès des enfants et de participer à leur éveil, à leur épanouissement à travers la découverte d'activités variées.

J'adore chercher, organiser et réaliser avec eux des ateliers recyclage, des ateliers cuisine, et j'aime également les faire chanter et danser.



Je m'appelle Fernanda PINO, je suis mariée, j'ai deux enfants et j'habite Onesse-Laharie depuis 2016.

Au Portugal, mon intérêt pour les enfants m'a conduit à me diriger vers la formation d'enseignante, métier que j'ai pratiqué durant 11 ans.

En 2019, j'ai intégré avec plaisir l'équipe des animatrices du Centre de Loisirs.

Je propose des activités dans le domaine des arts plastiques avec l'utilisation d'objets recyclés pour fabriquer, entre autres, des décorations pour les moments festifs.

J'aime également : organiser des animations collectives comme les fêtes : carnaval..., préparer des jeux extérieurs, faire danser les petits comme les plus grands, et favoriser tout ce qui resserre les liens sociaux.



Je m'appelle Vincente DARET, j'ai obtenu mon BAFA en 2015 pour participer alors à l'encadrement des TAP, je continue à me former en souscrivant à des stages d'animation ; cette année ce sera : « Créer et animer un espace multi sensoriel »

Je m'occupe des enfants du Centre de Loisirs tous les mercredis, et le vendredi après-midi durant les vacances scolaires.

Je propose surtout des activités de bricolage et apporte plus particulièrement mes compétences auprès des plus petits de par la fonction d'ASEM que j'ai pu exercer auparavant à l'école maternelle d'Onesse.

Renouvellement des emplois saisonniers

En 2020, la mairie d'Onesse-Laharie avait mis en place le travail saisonnier pour les jeunes Onessois. Suite aux nombreux retours positifs nous souhaitons renouveler l'expérience pour l'été 2021.

Découvrir le monde du travail, mener à bien une mission en équipe, appréhender la sécurité avec le port des équipements de protection individuelles, étoffer son CV, développer l'autonomie et la rigueur sont les connaissances que nous aimerions apporter à nos jeunes à travers ces emplois saisonniers.



Nos agents se forment !

Pour nos agents communaux l'acquisition de nouvelles compétences passe à travers la participation à des formations spécifiques. L'accès à la formation est primordial pour l'épanouissement et l'évolution des agents Onessois.

En septembre c'est à distance que Sophie a pu participer au « test d'orientation communication écrite B ». Ce test s'inscrit dans son projet d'évolution professionnelle.

Stella va suivre une formation « sur les techniques d'animation de jeu, sans budget, sans matériel, sans espace spécifique ». Elle pourra ainsi développer de nouvelles méthodes de jeu avec les enfants.

Enfin, Laurent participera à une formation CENTAURE (conduite en période de risque climatique) au mois de juin. Ce sera l'occasion pour lui d'affiner ses compétences en pilotage.

Suite aux entretiens professionnels de nos agents, certains d'entre eux sont actuellement en recherche de formations pour cette année 2021.

COMMISSION VIE SOCIALE

Point sur la vaccination contre la Covid19

- Historique

Suite à la validation par la Haute Autorité de Santé des vaccins Pfizer BioNtech, et Moderna, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 27 décembre 2020 au niveau national et le 7 janvier pour le département des Landes.

Elle a débuté dans les Ehpad avec la vaccination des résidents et des personnels à risque ayant donné leur accord. Ainsi à Onesse, 58 des 60 résidents et 9 membres du personnel ont reçu leur première injection le 8 janvier.

Plusieurs centres de vaccination ont ouvert pour permettre aux plus de 75 ans et aux personnes à pathologies prioritaires d'accéder à la vaccination en prenant eux-mêmes rendez-vous.

Mais devant la saturation des numéros d'appels, la complexité des plateformes en ligne, les informations contradictoires et surtout le manque de vaccins, la situation s'est rapidement compliquée.

- Permanence à la mairie

Les 27 et 28 janvier nous avons mis en place une permanence à la mairie pour recevoir les Onessois éligibles à la vaccination souhaitant être aidés dans ces démarches. Une trentaine de personnes s'est manifestée, et, avec un peu de chance, nous avons réussi à obtenir des rendez-vous sur le centre le plus proche (*Mimizan*).

Nous avons décidé de prolonger la permanence au



cours du mois de février, pour chercher de nouveaux rendez-vous.

Courant février c'est au tour du vaccin Astra Zeneca, dont les conditions de conservation sont moins lourdes, d'être validé. Ce vaccin permet donc aux médecins et médecins du travail, puis aux pharmacies de pratiquer des injections dans leur cabinet et toujours pour les populations à risque ou ayant plus de 75 ans. Nota : Depuis le 11 avril cette possibilité est ouverte à toute personne de plus de 55 ans.

- Ouverture du centre de vaccination de Morcenx

Il a ouvert le 9 mars, pour vacciner les personnes éligibles, des communes des Pays Morcenais et Tarusate ainsi que Mézos, Taller ...

Les équipes présentes sur le site sont des médecins, des personnels infirmiers du libéral ou « prêtés » par les Ehpad, des bénévoles des communes concernées.

Les vaccins administrés sont

Moderna et Pfizer BioNtech.

Il est géré administrativement par le CIAS de Morcenx, en relation avec les communes membres.

Si parfois, devant les obstacles décrits ci-dessus, la tâche s'est avérée ardue et démoralisante, nous tenons à souligner ici, la bonne volonté de tous les acteurs (*Centre d'appel préfecture, CCAS Mimizan, CIAS Morcenx, ARS Landes, la pharmacie Mallet, le personnel de l'Ehpad et le docteur Dahan*) et à remercier les Onessois pour leur patience, presque, sans limites.

Fonctionnement du centre de Morcenx (au 17 mars) :

Téléphone dédié : **06 45 86 17 47**

Adresse : salle de la Pailleuse, 32 boulevard Gallieni 40110 Morcenx

Ouverture **4 jours par semaine**, selon l'arrivage des doses.

Plages horaires : **9h00-12h30 / 13h30-17h30**

2 types de prise de rendez-vous :

1) Plages réservées au Pays Morcenais 70 à 80%

Les onessois de + de 75 ans ont été (*presque*) tous rencontrés pour recueillir leurs souhaits. La liste de ceux qui voulaient se faire vacciner a été transmise au CIAS de Morcenx qui a saisi directement les rendez-vous dans Doctolib. Nous nous sommes ensuite chargés de communiquer les dates et heures à nos administrés. Nous avons veillé à ce que toutes ces personnes aient un moyen de déplacement.

Suite aux annonces gouvernementales des 17 mars et 11 avril (*Ouverture de la vaccination aux plus de 70 puis aux plus de 60 ans*) nous recueillons maintenant les inscriptions des personnes éligibles qui auraient des problèmes d'utilisation de Doctolib.

2) Plages restantes

Les plages non réservées seront disponibles pour les prises de rendez-vous en ligne via la plateforme de réservation Doctolib, ou par téléphone sur un numéro dédié qui sera géré par les équipes du CIAS.

Documents à fournir lors des rendez-vous :

Les personnes devront se présenter à l'heure, avec :

- Ordonnance, ou un document de non contre-indication fourni par leur médecin traitant pour les personnes ayant une pathologie à risques.
- Papier d'identité.
- Carte vitale.

Garage social et solidaire

Grâce à des subventions du Conseil Départemental, de la Région, de la Directe, de Pôle Emploi, de la CAF et à des dons multiples, un garage social et solidaire a pu voir le jour à Pontonx.

Afin de mailler correctement le territoire landais, plusieurs points relais ont été sollicités et le bureau de l'épicerie sociale Sans Façon a accepté avec enthousiasme de participer à ce projet.

Il s'agit de faciliter, grâce à une location de véhicule à prix réduit, les déplacements de personnes en situation de précarité et en parcours d'insertion (*raisons professionnelles, médicales...*). Des conditions privilégiées leur seront également proposées pour la réparation de leurs véhicules.

Les personnes proches de Morcenx désirant faire appel à ce service doivent s'adresser prioritairement à Landes Insertion Mobilité à Pontonx (05 58 55 98 43) mais peuvent également exposer leur situation à l'épicerie sociale Sans Façon (05 58 55 98 43 ou 06 36 211 773).



COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX - URBANISME

SÉCURITÉ DANS LES ERP (Établissements Recevant du Public)

Suite au passage de l'Apave en novembre 2020, la commune déplore de nombreux matériels défectueux dans différents bâtiments recevant du public. La sécurité de nos administrés étant notre priorité, et après délibération, l'entreprise Gaillard effectuera tous les travaux (*pour la somme de 16.453,43 HT*), afin de remettre tout en conformité.

TRAVAUX BATIMENTS ET LOGEMENTS

Afin d'entretenir notre patrimoine, différents travaux vont être réalisés :

- Peinture (*poteaux du foyer, bandeaux cantine et école maternelle, volets école élémentaire*).
- Plâtre (*entrée de la cantine*).
- Traitements de toitures et gouttières (*écoles, cantine, salle 3^{ème} âge, presbytère, salle de danse*).
- Maçonnerie (*logement Lanot, préau école, caniveau club house tennis*).
- Électricité (*VMC logements médiathèque, chauffage logement de l'Aquitaine, détecteur salle de la chasse, chemin de câbles gymnase*).
- Parabole (*logements Tinte Hiou*).
- Menuiserie (*vitrage dojo et vitrages vestiaires rugby*).

Tous ces travaux seront réalisés avant septembre 2021.

COMMISSION FORÊT – CHEMINS – COURS D'EAU

Chemins :

Deux entreprises se sont partagées cette année les bords de route et une partie des chemins de la commune. Après étude du coût de revient, nous avons décidé de faire l'acquisition d'un broyeur neuf auprès de la société TERRAVI pour un montant de 6400€. Par la même occasion cette société fait l'entretien de notre tracteur CASE qui en avait bien besoin et nous avons fait changer les pneus par l'entreprise Euromaster. Nous avons également renouvelé le petit matériel pour les espaces verts.



Nettoyage d'un bord de route avant et après.

Forêt :

Il devenait indispensable de marquer les pins qui étaient dangereux pour les maisons du quartier de Saubadon ainsi que les arbres du futur lotissement « le Petit Matin »

Un beau samedi d'hiver nous avons également marqué les pins de la future station d'épuration en prévision des travaux au quartier La Mollenave.

Il a été important d'effectuer un nettoyage sur deux parcelles (*pins couchés et pins morts*) pour faciliter les travaux futurs.

Nous avons pour projet de créer deux dépôts de bois, un sur la route de Yean (*dans le domaine communal*) et l'autre au château d'eau de Lesbordes pour éviter les dégâts sur les routes et les chemins.

Nous réfléchissons aussi à la matérialisation de toutes les parcelles communales pour plus de visibilité.

Monsieur Roure de l'ONF propose dès que l'état sanitaire le permettra une sortie découverte de la forêt avec les enfants de l'école.

COMMISSION VOIRIE – ASSAINISSEMENT – RÉSEAUX

Voirie :

Nous avons décidé de réaliser une étude sur l'aménagement de liaisons douces et sécurisées (*piétons/vélos*) du bourg, un réel besoin.

Le cabinet Bémogé (*Mont de Marsan*) aura la charge de réaliser cette étude, de proposer des scénarios d'aménagement et de planification.

Au terme de cette étude (*sept/oct*), une réunion de présentation publique est prévue.

Eau/assainissement :

Comme nous l'avons écrit dans notre premier bulletin de septembre et conformément à nos engagements, ces dossiers ont beaucoup évolué.

Le SYDEC a pris la compétence eau/assainissement en remplacement de Véolia au 01 janvier 2021.

La station d'épuration sera déplacée route de la Mollenave.

Le dossier est validé par toutes les autorités administratives.

La consultation des entreprises a débuté conduite par le cabinet HEA sous contrôle de l'expertise du SYDEC.

La production d'eau va nécessiter aussi de lourds travaux de rénovation.

Le SYDEC est en phase de diagnostic afin de définir les priorités.

Ces dossiers seront très importants en matière d'investissements mais obligatoires et urgents.

Ces engagements financiers seront pris intégralement en charge par le SYDEC, sous contrôle de l'équipe municipale toujours soucieuse du service rendu à ses administrés.

Réseaux :

Une nouvelle tranche d'enfouissement du réseau éclairage public le long de la D38 (*panneau affichage au croisement route de yean*) est validée.

Il ne restera à réaliser pratiquement plus que l'enfouissement des différents réseaux de la rue las Yaougues.

COMMISSION ASSOCIATIONS

Retour vers le futur

La vie associative onessoise nous a offert une année hors du commun ! Un festival d'art clownesque, des contes, du théâtre, la vigueur de nos clubs sportifs et même les jeux olympiques !

Rappelez-vous ! Cela a commencé par le dixième anniversaire de la journée de l'Auguste. Les spectacles désopilants ont régalé le nombreux public, et enchanté les dizaines d'enfants venus de toutes les écoles du canton. 15 jours après c'était les fêtes de Pentecôte avec au cœur d'un programme déjà bien fourni les Jeux Olympiques et leur cortège de médailles et de médaillés.

Puis nous avons eu la 2^{ème} édition du nouveau trophée Jean Lespessailles, et la soirée gasconne (*pardon la serada gasconna*) et aussi chut ! on raconte avec au programme cette année, une troupe nordiste qui a fait un tabac.

La rentrée a vu la renaissance du forum des associations sur le stade, alliant démonstrations sportives et culturelles. Nous n'oublierons pas les répétitions ouvertes à tous de l'EVOL. Et que dire du sport onessois ? Les tennismen de toutes les coupes, les judokas sur tous les podiums et l'ELO encore en phases finales.

Enfin il faut aussi évoquer les activités permanentes proposées. La gym, la marche, Soleil d'Automne qui pâtis, qui s'entretient et se met à l'informatique, la médiathèque, le ludobus, les cours de gascon, l'ACCA qui participe à la régulation des espèces et à celle d'une grande partie des repas organisés sur la commune.

Gageons que le prochain article ne sera pas du même acabit. Car, après l'année de tous les dangers, j'espère que nous pourrons, tel un jour sans fin, reprendre l'intégralité de ce programme à son début.

- Martin Mac Fly -

Mot du Comité des Fêtes.

Le comité des fêtes adresse toutes ses condoléances à la famille et aux amis de Chantal Chibrac. Toute l'équipe déplore la disparition d'une de ses membres actives et souriantes. Une étoile brillera en plus pour les fêtes.

SITUATION GRIPPE AVIAIRE

Vous n'êtes pas sans savoir que la grippe aviaire, appelée aussi influenza aviaire, a lourdement frappé le Sud-Ouest et en particulier les Landes.

Les oiseaux migrateurs en sont les vecteurs et le parcours des infections suit, la plupart du temps, les couloirs de migration.

Cette maladie, non transmissible à l'homme, tue oiseaux et volailles. Cette année la propagation a été très rapide. Il n'existe pas de vaccin, la seule façon de stopper la contagion est l'abattage massif des élevages et des basses-cours.

Inutile de rappeler les dégâts pour les éleveurs landais.

Il n'est pas lieu ici, de critiquer tel ou tel mode d'élevage, mais de faire un point de situation, et de rappeler les règles en vigueur pour la détention non commerciale d'oiseaux et volailles.

Pour faire simple :

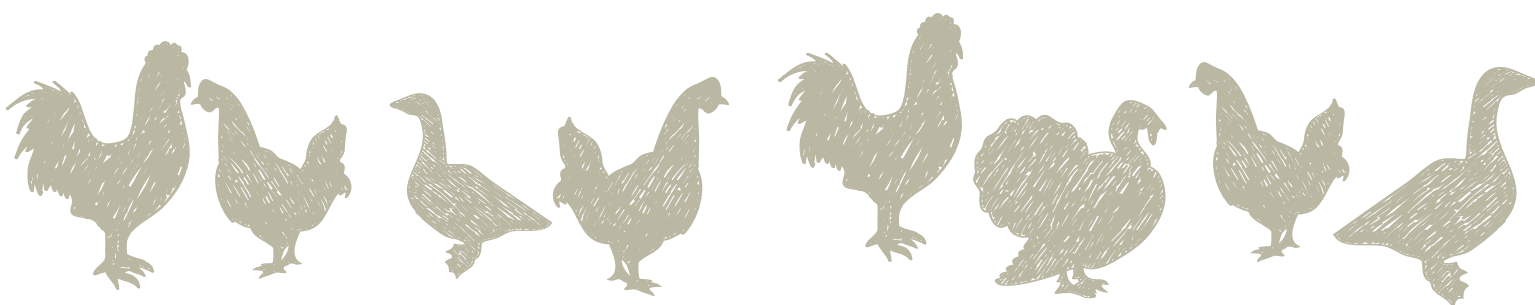
- Tout possesseur de volailles (*dont les basses-cours*), est tenu d'en faire la déclaration en mairie ou sur le site internet du ministère de l'agriculture.
- Si passage du département en zone à risque élevé de grippe aviaire, la municipalité relaiera les directives de la préfecture aux administrés concernés en matière de prévention
 - Envoi de documentation, protection ou claustration des volailles, limitation des parcours extérieurs, plus de transport ni de lâchage de gibier à plumes, etc...
- Si cas avéré dans le département, la préfecture décide de délimiter 2 zones :
 - Zone de protection de 3 kms autour des élevages infectés
 - Zone de surveillance de 20 kms autour des élevages infectés.
- Ces mesures entraînent des contraintes sur les transports de volailles et obligent des visites vétérinaires, et peuvent donc aller jusqu'à l'abattage.

Quelques chiffres :

- Au 3 mars, les Landes comptaient 182 communes touchées, 341 foyers d'épidémie, et 3 000 000 de volailles abattues dont une majeure partie de canards.
- A cette date la zone de surveillance s'arrêtait à Lesperon et Morcenx la Nouvelle, pour les communes les plus proches.

Onesse-Laharie n'a pas été impacté, la majorité des personnes concernées ont appliqué les mesures appropriées et nous les en remercions.

N'oubliez pas de vous déclarer en mairie tout au long de l'année, il nous sera ainsi plus facile de vous informer en cas de nouvelle pandémie.



MÉDIATHÈQUE

Nous avons réalisé 3 séances avec la médiathèque autour de la poésie. Nos intervenantes se prénommaient Susana et Valérie.

Lors de la première séance nous avons lu des poésies. Nous avons vu qu'une poésie avait des vers, des strophes et des rimes. Nous avons donné notre définition de la poésie : « jouer avec les mots pour rêver ».

Lors de la deuxième séance nous avons travaillé sur les anagrammes. Une anagramme est la création d'un nouveau mot en changeant les lettres d'un mot. Voici une anagramme que nous avons créé : « Le CHIEN va dans sa NICHE. ».



Lors de la dernière séance nous avons travaillé sur les haïkus. Un haïku est un petit poème japonais de 3 vers contenant 17 syllabes (5 syllabes au premier vers, 7 syllabes au deuxième vers et 5 syllabes au dernier vers).

Voici un haïku que nous avons créé :

« Le beau soleil jaune
Chauffe la douce forêt
Et ses habitants. »

LE COMPOSTEUR

Nous avons fabriqué un composteur pour mettre nos déchets végétaux. Le compost créé nous permettra de nourrir notre jardin au printemps. Pour pouvoir transporter les légumes, les fruits, les coquilles d'œufs, le marc de café..., le maître nous a donné un seau. A chaque fois que notre seau est plein, nous le vidons dans le composteur et nous ramenons notre seau à la maison.

Les CE2 ont aussi réalisé une publicité pour inciter les gens à utiliser le composteur.



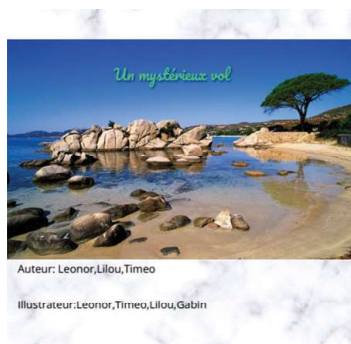
CULTURE ET AGRICULTURE, C'EST TOUJOURS DE LA CULTURE !

Le printemps sera donc CULTUREL !

Rentrée littéraire :

Les élèves de la classe de CM, par petits groupes, imaginent des personnages et écrivent des histoires qu'ils inventent. Avec l'application en ligne « Book creator », ils les illustrent et les mettent en page :

- « Le lapin et la carotte »
- « La vie robotisée »
- « Maintenant j'ai peur des jeux vidéo »
- « Le mystérieux vol »
- « Le monde des dinosaures »



Au final ce sont autant de livres qui sortiront prochainement de nos ateliers et seront consultables en version papier ou numérique !

Au Théâtre c'est sûr :

Devant l'arrêt de toutes les manifestations culturelles, nous avons aussi décidé de monter un spectacle de café-théâtre : différentes saynètes évoquent la vie quotidienne à l'hôpital, à l'école, au cabinet médical, à la terrasse d'un café ... de l'humour et de la bonne humeur au programme ! Si aucune représentation en présence du public n'est possible, nous opterons pour une diffusion aux parents par vidéo. Comme le spectacle « Histoire d'une mouette et du chat qui lui a appris à voler », auquel nous devons assister et que nous avons pu voir malgré tout grâce à un film tourné lors d'une représentation.

Cinéma « Silence, on vote » :

Cette année encore, nous nous sommes inscrits au festival du court métrage en ligne. Nous organisons le prix 2021 du festival de l'école d'Onesse. Nous regardons Nous votons pour le film que nous avons préféré et décernons un trophée :

« **La PIGNE d'Onesse** » à l'heureux gagnant !



UN NOUVEAU BOULANGER DANS LA COMMUNE

Stéphane Clouzeau, natif de Dax, a repris avec sa compagne, Lydia Delmon, la gérance du lot boulangerie et commerce d'alimentation Vival, se trouvant respectivement à Morcenx et Onesse-Laharie.

Il a développé son savoir-faire avec Jean Berdoulet, ancien patron de la boulangerie de notre commune, puis il a travaillé à l'établissement de Mimizan-Plage, avant de continuer sa carrière dans sa ville natale.

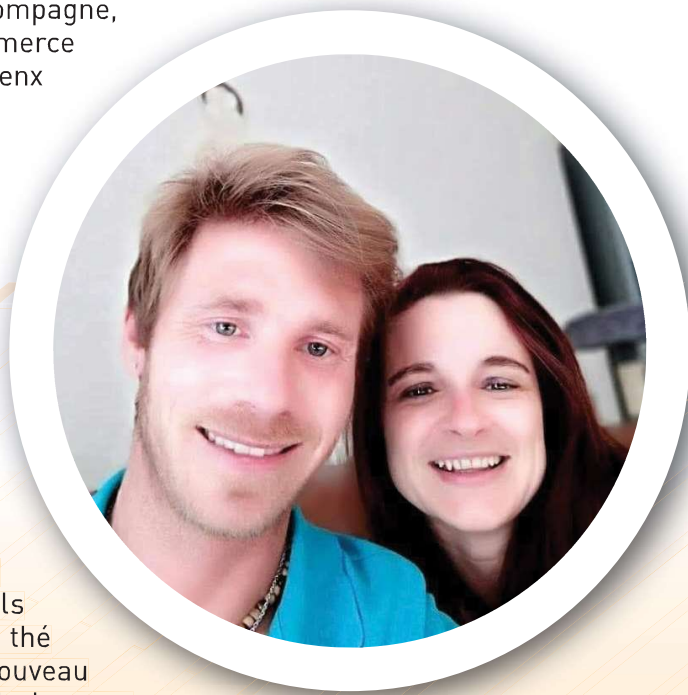
Désormais patron, **Stéphane se dit passionné et perfectionniste dans son métier** (formation Berdoulet oblige !). Jeune et motivé, ce couple envisage de redynamiser la boulangerie de Morcenx en installant une vitrine côté fournil pour permettre à la clientèle de voir les artisans à l'œuvre dans un but de proximité et de confiance.

À l'écoute et ouvert aux propositions, des boîtes à idées seront à disposition des clients dans leurs commerces. Stéphane et Lydia ne manquent pas d'ambition, ils envisagent dans un futur proche, d'ouvrir un salon de thé et une pâtisserie dans notre village. En effet, notre nouveau boulanger a pour projet de suivre une formation de pâtissier pour le plus grand plaisir de nos papilles.

Depuis le 1er avril, l'épicerie est ouverte le matin de 7h à 12h30 et l'après-midi de 15h à 18h (modification possible selon couvre-feu). Le point de vente onessois est désormais ouvert matin et après-midi et ne devrait pas manquer de pains et viennoiseries.

Le jour de fermeture est toujours le lundi.

Nous espérons que les habitants réserveront le meilleur accueil à nos nouveaux commerçants !



LE PETIT MARCHÉ DU VENDREDI S'ÉTOFFE

Avec l'arrivée du printemps, deux nouveaux commerçants ont installé leur étal sur le marché. Allons y faire un tour ! C'est non seulement l'occasion de se rencontrer et d'animer le village, mais aussi de soutenir le petit commerce de proximité.

Afin de pérenniser leur présence, jouons tous le jeu en leur réservant certains de nos achats.



Stella NIVELLE nous accueille au stand de son épicerie itinérante de vrac "GRAIN de VRAC".

Elle vient de Rion des Landes et **vous propose un nouveau concept éco-responsable de consommation.**

Le principe est le suivant : vous venez avec votre contenant ou vous optez pour un sac en tissu consigné de l'épicerie, et vous choisissez la quantité de produits que vous souhaitez. Produits secs, pâtes, riz, épices, oléagineux, biscuits, amandes et pistaches...etc... sont présentés dans des bocaux de verre qui les mettent en valeur. Que de bons produits sains sous les couvercles ! Stella sera présente un vendredi sur deux, les semaines paires.

Andgy SAGE est fromager. Il arrive de Narrosse, et sera présent sur le marché chaque vendredi.

Ses fromages proviennent du Pays Basque et d'une coopérative bordelaise : d'agréables senteurs pour donner l'eau à la bouche aux amateurs !

Vous pourrez y retrouver également les fidèles commerçants habituels : boucher, fruits et légumes, camion-pizza.

Conformément aux consignes du couvre-feu, le marché commence à 14H pour se terminer à 19H.



A bientôt, sur le marché !



Bravo Vincent Labarsouque !

Le guide gastronomique Gault et Millau a décerné le **prix du meilleur directeur de salle 2021**, et c'est avec plaisir que nous avons appris que Vincent Labarsouque en était le lauréat.

Né en 1969 et originaire d'Onesse, membre du ROC, cet ado gouailleur a trouvé sa voie au lycée hôtelier de Capbreton. Entre cuisine et service, il a opté pour le service. Bien lui en a pris !

De ses débuts au Napoléon III de Solferino, sa route l'a conduit à Fontjoncouse dans l'Aude chez le chef Gilles Goujon à l'Auberge du vieux puits, en passant par Mont-de-Marsan sans oublier ses huit ans chez Marc Veyrat.

Bravo à toi Vincent, les temps sont difficiles pour la restauration, mais nous espérons que tu pourras étrenner ce titre au plus vite.



RÉNOVER ÉNERGÉTIQUEMENT SON LOGEMENT ACCOMPAGNÉ PAR UN ACTEUR DE CONFIANCE, C'EST POSSIBLE !

Depuis le 1er janvier 2021, un véritable guichet unique de la rénovation énergétique existe dans les Landes et permet à tout particulier d'être conseillé, aidé, accompagné dans son projet de rénovation énergétique.

Ce Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique est proposé par l'État/ADEME et cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes. Ce service public local est porté en 2021 par Soliha Landes sur votre territoire.

Un guichet unique, mais pourquoi ?

La vocation de ce guichet unique est de renseigner de façon neutre, gratuite et objective l'ensemble des particuliers sur les sujets de la rénovation énergétique, l'isolation de leur logement, les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, la production d'énergie renouvelable, la ventilation mais également la réglementation ou les aides financières adaptées à chaque projet.

Qui me conseille ?

Les conseillers du service d'accompagnement sont basés à Dax et se déplacent sur votre territoire pour vous accueillir lors de permanences dédiées pour vous conseiller sur la faisabilité technique, l'éligibilité aux aides, l'intérêt ou non d'un équipement, les avantages ou inconvénients de chaque décision de votre projet.

Le plus des conseillers qui viennent dans ma communauté de communes ?

Ils sont un véritable tiers de confiance à mobiliser à tout moment de votre projet, et notamment en amont des décisions importantes. Ils permettent d'effectuer des choix judicieux et de se prémunir des démarchages et incitations concernant des travaux pouvant altérer l'intégrité du bâti. Ils sont le seul acteur neutre pouvant vous conseiller gratuitement sur l'intérêt de votre projet.

Dans quoi je m'engage en prenant contact avec le guichet unique ?

Le guichet unique s'adapte à chaque demande particulière. Ainsi, selon vos besoins, un accompagnement personnalisé, plus ou moins poussé vous sera proposé. Le conseil est gratuit et vous ne vous engagez pas financièrement.

Pour aller encore plus loin, une visite de mon logement est possible et me permet d'obtenir un diagnostic thermique synthétique gratuit.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais finance ces visites gratuites pour les particuliers.

Comment les rencontrer ?

. Par téléphone

Vous pouvez contacter un conseiller tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 16h au **05 58 74 12 56**.

. Par mail

En indiquant l'ensemble de vos coordonnées (*Nom, Prénom, Adresse postale complète, numéro de téléphone, nombre d'occupants, revenu fiscal des occupants, statut et travaux envisagés*) à faire. **landes@soliha.fr**.

. Par permanence sur RDV

Tous les 2^{èmes} lundis du mois, de 10h à 12h, RDV à prendre auprès de l'accueil de votre Communauté de Commune : **16 Place Léo Bouyssou, 40110 Morcenx-la-Nouvelle** ou au **05 58 04 14 15**.

Onessoises, Onessois,

Vous avez reçu ces jours derniers les vœux du Maire au nom de la « majorité municipale » : les conseillers de l'opposition auraient aimé être associés à ces souhaits au nom du conseil municipal élu.

Vous n'ignorez pas que l'un des plus importants projets concerne la station d'épuration et son déplacement, le tout confié au Sydec. Nous ne contestons pas la réalisation des travaux, mais certains choix auront des conséquences très significatives sur vos factures à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin les diverses informations et décisions prises lors de ces six premiers mois, et nous restons à votre écoute pour relayer vos différentes requêtes au sein des commissions et du conseil municipal.

Nous espérons vous retrouver dans les semaines à venir, libérés des contraintes sanitaires actuelles

Jean Castaing
Isabelle Dupouy
Marc Gaillard

> Carnet

L'Onessois
Juillet 2021

Dédé Castets et **Denis Darmailac** nous ont quitté ces derniers mois emportés, trop tôt, par la maladie.

Leurs parcours professionnels respectifs les avaient conduits jusqu'à l'équipe technique de la commune où ils avaient terminé leurs carrières.

Employés municipaux, pompiers volontaires, toujours prêts à aider, ils ont accompagné la vie de notre village. L'œil taquin et la mémoire de l'un, la présence et les réparties de l'autre vont laisser un vide au sein de notre population.



L'Onessois est triste, Chantal a choisi de partir.

La gamine qui mettait la pilée aux garçons dans d'interminables matches de foot sur la (sa) place le soir après l'école, l'ancienne joueuse de rugby, membre de la troupe de théâtre locale, la femme impliquée dans son travail, la bénévole qui participait à la vie associative, pilier du comité des fêtes, toujours prête à donner un coup de main s'en est allée à 50 ans.

Connue de toutes les générations, point de repère pour beaucoup d'Onessois expatriés ou pas, proche de tous, elle était le lien entre nous.

Unique !

Proche de tous mais si loin aussi, extravertie et secrète, entière et fragile lumineuse et seule...

Tu es partie, sans nous, malgré nous, et nous devons, quelle que soit notre peine, maintenant l'accepter.

Chantal, ton sourire, ton implication, tes réparties, tes extinctions de voix aussi, vont tellement nous manquer.



L'Onessois malheureux

› État-civil

NAISSANCES :

- 10 mars : Lucie DUVIGNAU
- 23 mars : Lilwenna, Djynaëlle, Matagiofa MEKENESE
- 17 mai : Hector JEANSON-GREGSON

Cette liste a été établie à l'aide des avis parvenus en mairie.

MARIAGE :

- 05 mars : Thomas, Georges, Marie JEANSON et Polly, Diana GREGSON

DÉCÈS (pensionnaires de la Maison de retraite) :

- 03 janvier : Robert TAUZIN
- 22 janvier : Josette LAPOSTOLET
- 03 février : Fernande DOUET
- 12 février : Ginette, Louise BOURGE
- 26 février : Raymonde BOURDEN
- 10 mars : Jeannine, Marie QUALI
- 15 mars : Emile, Pierre CLAVERIE
- 06 avril : Michelle LOUBEYRES
- 30 mai : Yvette MARROC
- 1^{er} juin : Fernande VILLEFRANCHE
- 06 juin : Colette, Michelle LE HIRESS



HORAIRES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi 8h30 - 17h

HORAIRES SERVICE TECHNIQUE

Horaires de base : 8h - 12h / 13h30 - 16h30
Horaires Juillet - Août : 7h - 12h / 13h - 15h

HORAIRES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vendredi de 15h à 20h

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h
Mercredi : 15h30 - 18h
Vendredi : 15h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h